

SÉANCE ORDINAIRE

**PROVINCE DE QUÉBEC  
MRC DE RIVIÈRE-DU-LOUP  
MUNICIPALITÉ DE L'ISLE-VERTE**

9 JUILLET 2012

PROCÈS-VERBAL de la séance régulière du conseil de la Municipalité de L'Isle-Verte tenue à la salle municipale le lundi 9 JUILLET 2012, à 20 heures, à laquelle sont présents :

MONSIEUR ROLAND VAILLANCOURT  
MONSIEUR DANIEL GAGNON  
MONSIEUR NORMAND CÔTÉ  
MONSIEUR LÉONARD DION  
MONSIEUR VALOIS CARON  
MONSIEUR YVES CÔTÉ

tous membres du conseil siégeant sous la présidence de :

MONSIEUR SERGE FOREST, maire.

Le secrétaire-trésorier est également présent.

Après lecture de l'ordre du jour, il est proposé par monsieur Daniel Gagnon et adopté à l'unanimité des membres du conseil municipal que l'ordre du jour suggéré soit accepté avec l'item « Affaires nouvelles » ouvert.

Il est par la suite proposé par monsieur Valois Caron et adopté à l'unanimité des membres du conseil que le procès-verbal de la séance régulière tenue le 11 juin 2012 soit approuvé, tel que soumis à l'attention des membres du conseil.

12.07.4.1.

**Comité municipal des loisirs - Contrats d'activité de soccer et petite caisse**

Il est proposé par monsieur Léonard Dion et adopté unanimement que la Municipalité de L'Isle-Verte donne suite favorablement aux demandes et recommandations déposées par la coordonnatrice du comité municipal des loisirs et de la vie communautaire, à savoir :

- Mettre à la disposition de la coordonnatrice du terrain de jeux, un montant de petite caisse de 150 \$, dont elle aura la responsabilité et pour laquelle devront être justifiées les dépenses inhérentes auprès de la coordonnatrice des loisirs;
- Confirmation d'embauche contractuel de madame Katy Madore à titre d'entraîneur de soccer, auprès des jeunes de 4 à 6 ans, pour une période de 10 semaines selon un taux horaire de 10 \$;
- Confirmation d'embauche contractuel de madame Valérie Ouellet à titre d'assistante-entraîneur, auprès des jeunes de 4 à 6 ans, pour une période de 10 semaines selon un taux horaire de 9,90 \$;
- Confirmation d'embauche contractuel de monsieur Loucas Dupuis à titre d'assistant-entraîneur, auprès des jeunes de 7 ans et plus, pour une période de 9 semaines selon un taux horaire de 9,90 \$.

12.07.4.2.

**Bonification de mandat de la table d'harmonisation en loisir des aînés - ajout des volets information citoyenne et sécurité routière**

Considérant que le comité de gestion des ententes de la CRÉ (conférence régionale des élu(e)s) a accueilli favorablement la suggestion de l'URLS (unité régionales des loisirs et des sports) visant à étendre le mandat de la Table d'harmonisation en loisir des aînés aux volets information citoyenne et sécurité routière;

Considérant que l'expérience acquise par les membres de la Table d'harmonisation de L'Isle-Verte pourrait favoriser l'atteinte des objectifs de ces volets et ainsi répondre aux besoins de notre milieu;

Considérant que les membres de la Table d'harmonisation de L'Isle-Verte sont intéressés à favoriser l'intégration de ces volets à l'entente actuelle avec l'URLS;

En conséquence, il est proposé par monsieur Daniel Gagnon et unanimement résolu que la Municipalité de L'Isle-Verte accepte :

1. Que soit bonifiée l'entente de collaboration conclue entre la Municipalité et l'URLS,
2. Que soit dédié le nouveau soutien financier de 5 000 \$, alloué par la CRÉ, au volet information citoyenne et au volet sécurité routière,
3. Que soient reconduites d'une année à l'autre les sommes non utilisées pour chacun des volets,
4. Que soit comptabilisées distinctement les dépenses liées à chacun des volets, incluant la conservation des différentes pièces justificatives.

12.07.4.3.

**Colloque annuel de zone de l'Association des directeurs municipaux du Québec**

Il est proposé par monsieur Valois Caron et adopté unanimement que la Municipalité de L'Isle-Verte autorise le directeur général à prendre part au colloque de zone annuel de l'Association des directeurs municipaux du Québec. Ce colloque se tiendra dans la MRC des Basques, le 13 septembre 2012 et les frais d'inscriptions sont de 60 \$.

12.07.6.

**Comptes du mois**

Le secrétaire-trésorier dépose les listes suivantes :

Comptes à payer au 30/06/2012 :	104 531,74 \$
Déboursés directs de juin 2012 :	41 745,60 \$

Note : les comptes à payer comportent, entre autres, le versement d'une quote-part à la MRC de Rivière-du-Loup au montant de 44 934,00 \$ et les déboursés directs prennent en compte une avance de fonds de 6 000 \$ pour le festival de balle donnée Gaston Rivard, le paiements des déductions à la source d'un coût total de 11 137.22 \$ ainsi que le paiement de services publics et ententes contractuelles diverses.

Il est donc proposé par monsieur Yves Côté et adopté unanimement que ces comptes soient approuvés et que les déboursés inhérents soient autorisés.

#### 12.07.7.1.

##### **Mandat à la firme Mission HGE - Suivi de la nappe phréatique du nouveau puits à être exploité**

Considérant l'offre de services déposée par la firme Mission HGE, le 1<sup>er</sup> mai 2012, relative à la gestion d'un suivi de la nappe aquifère du futur puits à être exploité;

Considérant que cette proposition fait référence à diverses phases de réalisation de travaux se résumant comme suit :

##### **Suivi de la nappe avant la mise en opération du puits**

<b>Phase IA :</b>	<b>Fourniture et mise en place des équipements</b>	<b>2 442,00 \$</b>
<b>Phase IIA :</b>	<b>Compilation et interprétation des données avant la mise en opération du puits</b>	<b>2 340,00 \$</b>

##### **Suivi de la nappe à la suite de la mise en opération du puits**

<b>Phase IB :</b>	<b>Fourniture et mise en place des équipements</b>	<b>0 \$</b>
<b>Phase IIB :</b>	<b>Compilation et interprétation des données suivant la mise en opération du puits</b>	<b>2 016,00 \$</b>

Considérant que la Municipalité désire procéder par phases dont une première consistant à se porter acquéreur d'équipements à être installés dans le nouveau puits (logger, barologger) ainsi qu'un logiciel et lecteur optique permettant de récupérer certaines données relatives au comportement de la nappe phréatique;

En conséquence, il est proposé par monsieur Valois Caron et adopté unanimement que la Municipalité de L'Isle-Verte confirme son acceptation d'une partie de l'offre de services déposée par l'entreprise Mission HGE au montant de 2 442,00 \$ (Phase IA), tel que ci-haut mentionné.

#### 12.07.7.2.

##### **Offres d'emplois**

Considérant que la Municipalité de L'Isle-Verte doit prévoir le remplacement d'une employée pour un congé de maternité, en l'occurrence la coordonnatrice municipale en loisirs;

Considérant qu'un autre poste est, également, à être comblé, soit celui de préposé aux locaux communautaires (concierge);

En conséquence, il est proposé par monsieur Léonard Dion et adopté unanimement que la Municipalité de L'Isle-Verte autorise qu'une procédure de mise en candidatures, pour combler ces deux postes, soit amorcée dans les meilleurs délais.

#### 12.07.7.3.

##### **Programme Desjardins - Jeunes au travail - Embauche d'un étudiant**

Considérant l'entente renouvelée entre la Caisse Populaire Du Parc et Villeray, le Carrefour Jeunesse-Emploi Rivière-du-Loup/Les Basques et la Municipalité de L'Isle-Verte dans le cadre du programme Desjardins-Jeunes au travail;

Considérant que cette entente permet à la Municipalité de bénéficier de

l'embauche d'un étudiant pour une durée de 6 semaines et d'en partager les dépenses salariales avec la Caisse Populaire du Parc et Villeray;

Considérant le processus de sélection effectué par l'organisme Carrefour Jeunesse-Emploi;

En conséquence, il est proposé par monsieur Roland Vaillancourt et adopté unanimement que, suite au processus de sélection, la Municipalité de L'Isle-Verte confirme l'embauche de monsieur Nathan Gosselin pour la durée de ce contrat.

**12.07.7.5. Avis de motion - Règlement sur la régie interne des séances du conseil**

Avis de motion est, par les présentes, donné par monsieur Normand Côté, conseiller municipal, que sera soumis lors d'une prochaine séance publique du conseil municipal, un règlement ayant pour objet d'établir les règles relatives à la conduite des débats du conseil ainsi que celles relatives au maintien de l'ordre durant les séances.

**12.07.7.6. Modification d'endroit pour la tenue de la séance publique du conseil municipal du mois d'août 2012**

Il est proposé par monsieur Léonard Dion et adopté unanimement que la Municipalité de L'Isle-Verte modifie le lieu de la tenue de la prochaine séance publique du conseil municipal, soit celle du lundi 13 août 2012. En l'occurrence, cette séance publique se déroulera au 199, rue Saint-Jean-Baptiste à L'Isle-Verte, soit dans l'immeuble connu sous le nom de « Cour de Circuit de L'Isle-Verte ». La rencontre est prévue à l'heure habituelle, soit à 20 h, toutefois, pour l'occasion elle sera précédée d'une séance d'information, à compter de 19 h, tenue par l'entreprise Vidéotron qui viendra nous informer sur l'éventuelle implantation d'une tour de communication sur les terrains appartenant à monsieur Daniel Labrie.

**12.07.9. Levée de la séance**

À 21 h 10, il est proposé par monsieur Valois Caron et adopté unanimement que la séance soit levée.

---

MAIRE

---

SECRÉTAIRE-TRÉSORIER